



HAL
open science

ANNEXE 2 – LES GRANGES BRÛLÉES ET AUTRES ÉCARTS

Jean-Louis Ballais

► **To cite this version:**

Jean-Louis Ballais. ANNEXE 2 – LES GRANGES BRÛLÉES ET AUTRES ÉCARTS. Mémoires de Marcelle Bonnamy, 2017. hal-01791503

HAL Id: hal-01791503

<https://amu.hal.science/hal-01791503>

Submitted on 14 May 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ANNEXE 2 – LES GRANGES BRÛLÉES ET AUTRES ÉCARTS

Jean-Louis Ballais

Cette annexe a pour but de présenter, dans le contexte des écarts de la commune de Cognières, l’histoire des Granges Brûlées, achetées par Antoine Bonnamy en 1921, où a vécu Marcelle Bonnamy pendant quatorze ans et où sont nés deux de ses enfants, Gilberte et Jean-Louis (cf. *Mémoires* p. 75).



*Photo 1 – Les Granges Brûlées en 2006
(Cliché André Bonnamy)*

Enfant, puis pendant des dizaines d’années, je n’ai jamais entendu désigner les bâtiments que sous les appellations «Les Granges» ou «La ferme des Granges» (confirmation par Laure Bonnamy-Menneguïn). Pendant des dizaines d’années, je ne me suis pas étonné de la banalité du nom, ni de son pluriel. C’est quand j’ai eu à aider maman à mettre en forme ses mémoires que les questions ont commencé à affluer, afin de bien comprendre son texte et, au besoin, de le préciser ou de le compléter. Moi, le géographe, je me suis souvenu de mes deux certificats de licence d’histoire et des recherches historiques effectuées à l’occasion de mes travaux

géomorphologiques, tout au long de ma carrière universitaire et, particulièrement, de ceux sur la méthode hydrogéomorphologique. J'ai donc recherché des documents, étudié des registres, interrogé des témoins. Merci au maire de Cognières, aux employés des Archives Départementales de Haute Saône, et surtout à ma cousine Laure Bonnamy-Menneguïn (cf. *Mémoires* p. 98), à son fils, mon petit cousin Christian Menneguïn et à mon cousin André Bonnamy sans qui je serais passé à côté de la (probable) vérité.

Les Granges Brûlées forment actuellement le seul écart de la commune de Cognières, mais c'est une situation récente. En effet, la carte de Cassini (fig. 1), vers 1750, distingue quatre constructions, au nord du village de Coignière : la Grange Durans en rive droite du ruisseau, la Grange Brûlée, sur un interfluve, une construction dans les Bois Balant, en rive droite du ruisseau et une dans la Combe Dombe, dans l'axe de la vallée de ce ruisseau.



Figure 1 - Carte de Cassini vers 1750

1 - La Grange Durand :

L'étude du terrain et les témoignages oraux des habitants montrent une incertitude sur sa localisation qui pourrait être sur la rive gauche du ruisseau sans nom, et non sur la rive droite.

La grange d'Irans est probablement le plus ancien écart attesté de la commune. En effet, en 1581, Rémond de Mesmay achète une pièce

de terre en Combe d'Irans (aujourd'hui Combe Durand) (SALSA, 1970, p. 230-231). Il donnera tous ses biens de Cognières et d'autres villages au collège des Jésuites de Besançon en 1597 (Bouveresse, 1976, p. 106).

Aux Archives Départementales de Haute-Saône à Vesoul existe un dossier constitué de deux lettres écrites en 1779, à propos du lavage du minerai de fer dans le ruisseau organisé par le Sieur Guy, propriétaire de la forge de Montagney (cf. *Annexe I*, p. 19). La première, datée de mars, signée de quelques habitants de Cognières, se plaint des inconvénients de ces lavages (trouble de l'eau pour les bestiaux, dépôt de boue dans la prairie de Cognières et de Bouhans-lès-Montbozon pendant les crues) et précise que la laverie est placée près de la « Grange Dyran » ou « Dyram ». La deuxième, écrite en avril, surtout par des habitants de Bouhans-lès-Montbozon, indique que, au contraire, pas du tout, cette laverie ne gêne en rien les habitants ; elle parle de « Grange Duroen ». Ainsi, l'orthographe n'était pas fixée en 1779.

De la même année, le *Plan et arpentement des domaines du collège (jésuite) de Besançon à Montbozon, Cognières et Bouhans* (Archives Départementales de Haute-Saône, cote 357 E dépôt A/CC3) indique l'existence de trois granges appelées d'Hiram, de Saint Xavier et de Saint Ignace. La grange d'Hiram comprend les parcelles n° 2, 3, 4, 5, 6 et 7 (fig. 2). « Hiram » renvoie à deux personnages bibliques contemporains de Salomon, phéniciens, l'un roi de Tyr, l'autre artisan, devenu un personnage légendaire pour les Francs-Maçons, à partir du début du XVIII^{ème} siècle. Quel rapport avec les Jésuites ? En apparence aucun, mais comme le nom Hiram (Irans) est antérieur à l'acquisition par les Jésuites de ces terrains en 1597 (cf. ci-dessus), ils n'auraient fait que conserver ce nom.

Le *Classement parcellaire*, probablement de 1791 (Archives Départementales de Haute-Saône, cote 159 E dépôt 13/G2), voit s'affirmer la graphie « Durand » (Combe Durand, Creux Durand, Côte Durand, Grange Durand), mais les anciennes graphies (Hiram, Hiram) ne disparaissent pas.

Le *Livre de mutations de 1818* (Archives Départementales de Haute-Saône, cote 159 E dépôt 13/G2) distingue encore nettement, d'une part la Grange Durand et, d'autre part, la Charmotte, confondues ensuite.

La *Carte topographique au 1/80 000 de Montbéliard*, datée de 1841, indique, en dehors du village de Cognières, une « Grange Durand » à peu près au niveau du château d'eau actuel, en rive gauche du ruisseau.

En 1882, la parcelle B 400 du *Cadastr*e est une maison. La matrice cadastrale indique une sortie en 1887 et, à un autre emplacement, une sortie en 1908 avec « démolition », qui explique l'état actuel (photo 2). La maison appartenait à la veuve Echenoz Joseph.

André Bonnamy confirme (octobre 2016) l'existence de ruines en rive droite du ruisseau, à l'aval du château d'eau, où existait un petit pont de bois (photo 3 et fig. 7) qui permettait d'aller faucher un pré en rive droite jusque vers 1955 environ, pré disparu à cause du développement de la ripisylve.



Fig. 2 – La Grange Durand (plan cadastral de 1810)



*Photo 2 - Grange d'Hiram – ruines en 2016
(Cliché Jean-Louis Ballais)*



*Photo 3 - Grange d'Hiram – culée de pont en 2016
(Cliché Jean-Louis Ballais)*

2 - La Grange des Bois Balant :

La Grange Balland apparaît dans les *Registres de Cognières* en 1769, 1791, 1818 et 1819, mais disparaît ensuite, en cohérence avec son abandon probable.



Fig. 3 – La Grange Balland (plan cadastral de 1810)

Cette construction correspond à la parcelle B 109 sur le *Plan cadastral*. Elle existe encore en 1824 et appartient alors à Jean Baptiste Vircondelet. C'est à proximité qu'une enfant de dix ans a été tuée par un loup le 8 août 1818 (*Registre d'état-civil*).

D'après Christian Menneguïn, son fils David et ses copains avaient tenté de faire une cabane dans ses ruines, probablement vers 1975.

3 - La Combe Bedon :

La Combe Bedon apparaît pour la première fois en 1750, sur le *Plan des bois communaux de Cognières* (Archives départementales de Haute-Saône, cote 159 E dépôt 1/DD1) (fig. 4).

La Combe Dombe, puis Combe Don, enfin Combe Bedon apparaît très régulièrement dans les *Registres de Cognières*, du milieu du XVIII^{ème} siècle à la fin du XIX^{ème} siècle (1765, 1778, 1781, 1819, 1825, 1828, 1849, 1855, 1858, 1859, 1862, 1867, 1876, 1881) avant de disparaître.

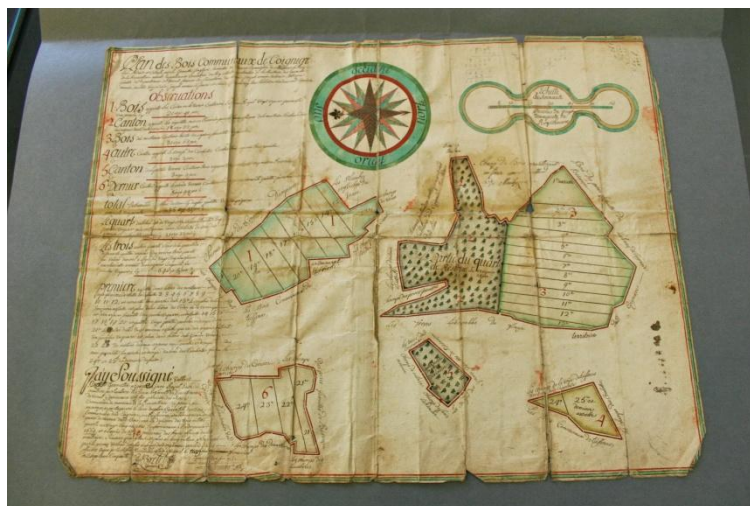


Fig. 4 -Plan des bois communaux de Cognières (1750)



Fig. 5 – La Combe Bedon (plan cadastral de 1810)

En 1822, la maison correspond à la parcelle A 38, elle appartient à Joseph Romain, de Cognières. Elle fait l'objet d'une mutation en 1862.

Le toponyme est conservé sur la *Carte topographique de l'IGN à 1/25 000 Montbozon 3421 O*, immédiatement à l'est de la route départementale 76.

4 - Les Granges Brûlées :

Un document de 1779, conservé aux Archives Départementales de Haute-Saône, le *Compoix des biens du collège des*

Jésuites de Besançon à Montbozon, Bouhans-lès-Montbozon et Cognières indique très clairement « Les Granges Brûlées » parmi les lieux-dits. De la même année, le *Plan et arpentement des domaines du collège de Besançon à Montbozon, Cognières et Bouhans* indique l'existence de trois granges appelées d'Hiram, de Saint Xavier et de Saint Ignace (fig. 7). « Grange » doit avoir ici également le sens médiéval de lieu de stockage d'une exploitation ecclésiastique. La grange d'Hiram est facile à repérer sur le plan, par les parcelles qui en font partie, autour du bâtiment en rive droite du ruisseau. En revanche, comment distinguer les deux bâtiments des « Granges Brûlées » ? C'est le vieux logement (fig. 6, 1 et photo 4), occupé par Julie Bonnamy-Thiébaud, son mari et ses enfants, jusqu'au 1^{er} novembre 2016, qui porte, gravés sur son linteau et aujourd'hui peu visibles (photo 5) la date de reconstruction (1735) et le christogramme IHS :

+
17 □ IHS □ 35



*Fig. 6 – Les Granges Brûlées
(Google Earth, 2017)*

Ce sigle n'est pas exclusif des Jésuites, mais ils l'ont utilisé constamment (sites Internet Compagnie de Jésus et IHS, f.wikipedia.org, consultés le 14 octobre 2016). Par ailleurs, les deux saints dont les noms ont été attribués aux granges sont deux Jésuites. Compte tenu de ce qu'Ignace de Loyola est le fondateur de l'ordre, j'aurais tendance à identifier plutôt le vieux logement avec la grange Saint Ignace. Ce bâtiment, reconstruit 35 ans avant l'église paroissiale (SALSA, 1970, p. 230-231) est conçu comme plusieurs constructions du XVIII^{ème} siècle (G. Michel, 1983, p. 4, 9-11) : la porte d'entrée donne sur un *chari*, ici de petite taille, pièce carrelée avec de grandes

dalles de pierre et équipée d'un évier en pierre, à gauche de la porte d'entrée et sous la fenêtre. Ce *chari* permet l'accès à l'escalier en bois qui dessert l'étage, tout à gauche, à la porte de la cuisine-*poêle*, au centre, et à la grange, à droite.

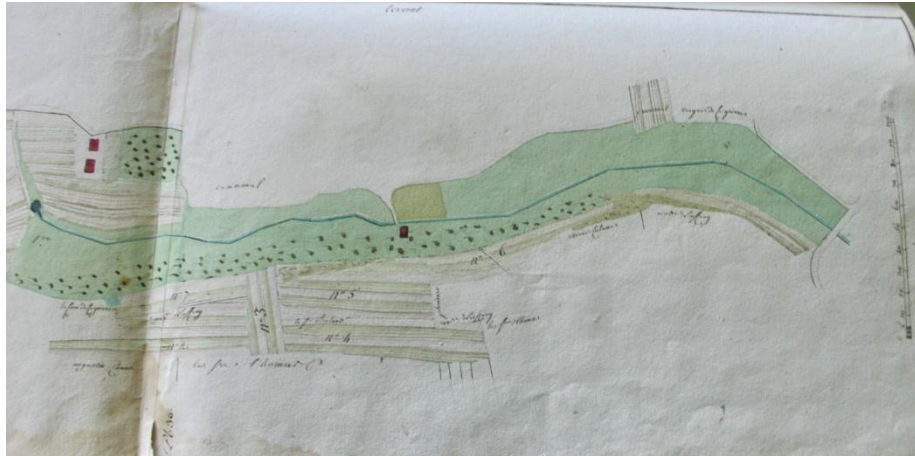


Fig.7 - Plan et arpentement des domaines du collège de Besançon à Montbozon, Cognières et Bouhans (1779). La grange d'Hiram est au centre du plan, en rive droite du ruisseau, et les granges Saint Ignace et Saint Xavier à gauche, au nord de la source.



Fig. 8 – Les Granges Brûlées (plan cadastral de 1810)



Photo 4 – Les Granges Brûlées – Bâtiment de 1735 (probable Grange Saint Ignace) en 1974 probablement (Cliché Jean-Louis Ballais)



Photo 5 – Linteau du bâtiment de 1735 en 2016 (Cliché Jean-Louis Ballais)

La *Carte topographique au 1/80 000 de Montbéliard* indique, en dehors du village de Cognières, au nord de la Grange Durand, les « Fermes Brûlées », appellation qui est conservée par la *Carte de l'IGN au 1/25 000 de Montbozon* de 1992. Cette appellation est en contradiction avec celle qui apparaît dans les registres, paroissiaux, puis d'état-civil de Cognières qui, en 1785, an 6, 1850, 1857, 1860, 1863, 1864, 1865, 1866, 1867 et 1869 est constamment « Les Granges Brûlées ».

En 1882, le logement le plus ancien (photo 4) constitue la parcelle cadastrale 215 (fig. 8), maison d'habitation avec 10 ouvertures imposables.

Le premier bâtiment en arrivant depuis Cognières, une étable-écurie (fig. 6, 2 et photos 6 et 7), comporte un évier en pierre actuellement bouché (témoignages d'André Bonnamy, Laure Bonnamy-Menneguïn, Jean-Louis Ballais, photo 8). Il constitue la parcelle 216 de la matrice cadastrale (fig. 8). C'est une maison en 1882, avec 4 ouvertures imposables, sortie de la matrice en 1889.



*Photo 6 – Probable Grange Saint Xavier en 2016 – fenêtre intérieure murée
(Cliché Jean-Louis Ballais)*



Photo 7 – Probable Grange Saint Xavier en 2016 – fenêtre intérieure (Cliché Jean-Louis Ballais)



Photo 8 – Probable Grange Saint Xavier en 2016 – Évier et fenêtre bouchés (Cliché Jean-Louis Ballais)

Les Granges Brûlées ont appartenu à Jules Jeannin, meunier de Montferney, en 1907, après Paul Jean-Baptiste Jacquard de Besançon et Joseph Léon Jacquard de Mustapha (Algérie) en 1904. Pour la période précédente, la succession des occupants des Granges Brûlées n'est bien indiquée dans le *Registre d'état-civil de Cognières* que pour

une courte période, à partir de 1850 où il s'agit curieusement d'un artiste peintre, Joseph Nindzynski. Auparavant, n'est indiqué, en 1785 (f16) que le mariage de François Boiteux, 26 ans, fils de Joseph Boiteux, laboureur demeurant aux Granges Brûlées, et de Jeanne Claude Romain. Le 25 juin 1857, Caroline Juliette Robin, 26 ans, épouse de Joseph Mendzynski, sans profession, décède aux Granges Brûlées, domicile de son père Julien-Brice Robin. Le 11 avril 1860, Pierre Favret, 50 ans, cultivateur, habitant les Granges Brûlées, est témoin du décès de Françoise Favret, 89 ans, sans profession, aux Granges Brûlées. Le 19 août 1863 (f61), Françoise Thabouret, cultivatrice, aux Granges Brûlées, épouse de Pierre Gachot, 59 ans, décède. Le 31 août 1864 (f43) Marguerite Gachot, 25 ans, cultivatrice, se marie avec Joseph Tavernier, demeurant aux Granges Brûlées avec son père Pierre Gachot, 60 ans. Leur première fille, Marie Anaïse, naît le 9 juillet 1865 (f12), la deuxième, Césarie (f16), le 19 octobre 1866, et la troisième Marie Joséphine le 28 août 1869, toutes trois aux Granges Brûlées. Ensuite, pendant près de quarante ans, aucun mouvement démographique n'est enregistré aux Granges Brûlées.

Dans le *Bail Bonnamy-Bonnamy de 1935* (archives personnelles d'André Bonnamy), l'ensemble des « deux bâtiments de ferme et d'habitation » et les terrains est nommé « Ferme des Granges », confirmant la volonté d'Antoine Bonnamy de ne plus faire référence à « Brûlées », jugé probablement péjoratif et perdant ainsi la mémoire de la Guerre de 10 ans, consciemment ou non.

Selon André Bonnamy, le bâtiment originel a subi deux extensions : une première par Antoine (fig. 6, 3), donc avant 1937 (ou avant 1935 (*Mémoires*, p. 31) et probablement en 1925, date inscrite dans le ciment frais du linteau de la fenêtre du *chari*, et une seconde par René-Henri, avant la naissance d'Émile Michel en 1947 (fig. 6, 4), d'où la différence de crépi (photos 9, 10 et 11). La partie ajoutée par Antoine comprenait probablement la cuisine actuelle car le mur qui la sépare de l'entrée actuelle est très épais (peut-être 70 cm), alors que celui qui sépare l'entrée de la salle de séjour actuelle est beaucoup plus mince. Les derniers travaux effectués par André Bonnamy (photo 11, 5), soit probablement la cinquième phase de construction, ont partiellement restructuré l'organisation intérieure des trois bâtiments, travaux probablement inachevés en raison de la vente des bâtiments fin 2016.



*Photo 9 – Les Granges Brûlées en 2016. De droite à gauche :
bâtiment de 1735, aile Antoine, aile Henri précédée de l'avancée
André
(Cliché Jean-Louis Ballais)*

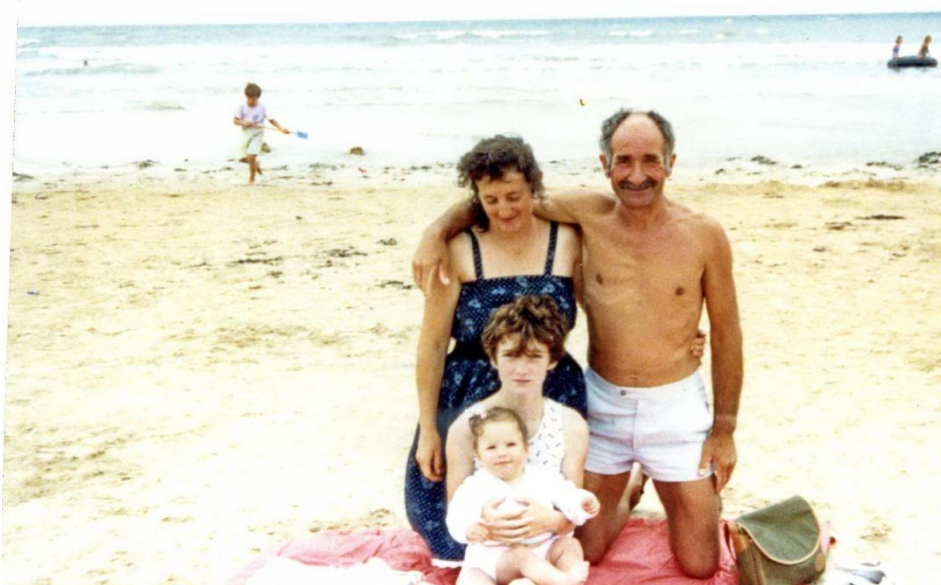


*Photo 10 – Les Granges Brûlées. Raccord probable non crépi
entre l'aile Antoine et l'aile Henri (Auteur et date inconnus)*



*Photo 11 – Les Granges Brûlées en 2016. Au centre : aile Antoine ; à gauche, aile Henri précédée de l'avancée André (5)
(Cliché Jean-Louis Ballais)*

André Bonnamy a rétabli l'appellation traditionnelle « Granges Brûlées » par une plaque apposée sur la partie la plus récente des constructions (5).



*Photo 12 – Edith Fluckiger-Bonnamy, André, Sandrine et Julie Bonnamy en 1988
(Cliché Marcelle Bonnamy)*

Références bibliographiques :

BOUVERESSE A. (1976). – *Histoire des villages et du canton de Rougemont, Doubs*, Chez l'auteur, 201 p.

MICHEL G. (1983). – La Haute-Saône, in MERCIER-SIVADJIAN É. dir. *Pays et gens de France*, Pays et Gens de Franche-Comté, Librairie Larousse/Sélection du Reader's Digest, Paris, 20 p.

SALSA (1970). – *La Haute-Saône. Nouveau dictionnaire des communes*, t. II, Vesoul, 412 p.